



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 juin 2021 à 16 h 00

AUJOURD'HUI vingt cinq juin deux mille vingt et un

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 18 juin 2021, s'est réuni dans les Salons de l'Hôtel de Ville.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance**

**Présent(e)s :** Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir :** Odile VIGNAL à Anne-Laure STANISLAS, Géraldine BASTIEN à Catherine PINET-TALLON, Dominique BRIAT à Dominique ADENOT, Marianne MAXIMI à Diego LANDIVAR

**Excusé(e)s :** Alparslan COSKUN

**Absent(e)s :**

**Secrétaire :** Wendy LAFAYE

*Fatima CHENNOUF-TERRASSE arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°1.*

*Monsieur le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du Compte Administratif (question n°3).*

*Christine DULAC ROUGERIE, Première Adjointe, préside la séance pour la présentation commune aux questions 3 à 7 et le vote de la question n°3.*

*Jean-Pierre BRENAS arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°3 à 7 (fin du pouvoir donné à Julien BONY).*

*Anna AUBOIS quitte la séance avant le vote de la question n°3 et donne pouvoir à Lucas PEYRE.*

*Monsieur le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question n°3.*

*Sondès EL HAFIDHI arrive avant le vote de la question n°8 (fin du pouvoir donné à Christophe BERTUCAT).*

*Valérie BERNARD quitte la séance avant le vote de la question n°10 et donne pouvoir à Cécile AUDET.*

-----  
**Rapport N° 47**  
**SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX ASSOCIATIONS ETUDIANTES**  
-----

La Ville consacre une ligne budgétaire dédiée aux demandes de subventions exceptionnelles aux associations étudiantes dont le solde est à ce jour de 15 700 euros.

De ce fait, il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes :

**ANIMA'FAC : 4 000 euros**

L'association « Anima'fac » a pour objectifs de promouvoir et d'encourager l'engagement des étudiants, de valoriser leurs initiatives et d'accompagner les associations étudiantes dans la réalisation de leurs projets, dans 24 villes étudiantes en France dont Clermont-Ferrand.

A travers ses actions, l'association « Anima'fac » propose différents services aux associations étudiantes et à leurs membres tels que des guides et fiches pratiques disponibles gratuitement, des journées de formation thématique à la gestion associative, des « Journées au campus » permettant aux associations de se rencontrer, de débattre et d'échanger.

L'association « Anima'fac » anime un réseau au niveau national et des réseaux locaux en organisant des rencontres inter-associatives et en mettant à disposition une plateforme numérique nommée « le quartier ».

Présente sur Clermont-Ferrand depuis plusieurs années, elle souhaite poursuivre la plupart de ses actions, toutes basées sur une logique d'éducation par les pairs, afin de faire monter en compétence les jeunes engagés et accroître les ambitions et la cohérence des projets.

Pour mener à bien ses projets, l'association « Anima'fac », dont le budget en 2020 s'élevait à 23 951 euros, sollicite notamment l'État et ses services à hauteur de 15 500 euros et la Ville à hauteur de 4 000 euros.

En raison de l'investissement de l'association « Anima'fac » auprès des étudiants clermontois, de sa vocation fédératrice, il est proposé de répondre favorablement à cette demande en allouant une subvention exceptionnelle de 4 000 euros.

**COCON : 700 euros**

L'association cocon a été créée en 2017 par des étudiantes et des étudiants de l'Institut du Travail Social et la Région Auvergne et a pour objet de fédérer les acteurs du milieu culturel et du milieu social autour d'une plateforme commune afin d'établir un réseau solidaire et durable. Ses objectifs sont donc d'aider ses membres dans la création de projets culturels, de développer un réseau d'entraide de biens et de services, de mettre en place des événements culturels et sociaux, de partager et de développer des compétences et enfin de participer au développement de la vie sociale localement et régionalement.

Le projet porté par 6 membres de l'association « cocon » se nomme Parta'jeu et consiste en la co-construction d'un jeu interactif de découverte de Clermont-Ferrand par un groupe composé de demandeurs d'asile et d'étudiants de Clermont-Ferrand. Ce projet doit permettre de créer du lien

social, inscrire le public dans une démarche de socialisation pour favoriser son insertion sur le territoire et dans son environnement.

Différents partenaires sont associés à ce projet notamment l'Université Clermont Auvergne, le CROUS Clermont-Auvergne, le Secours Populaire, la Petite Fugue et Lieu'topie.

Sur un budget global de 1 250 euros, l'association « cocon » ouvre une cagnotte leetchi à hauteur de 200 euros et fait appel au soutien financier de la collectivité pour son projet à hauteur de 700 euros. Le projet est soutenu financièrement par le CROUS (200 euros).

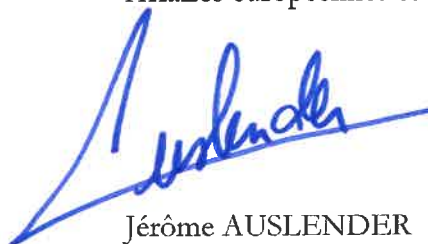
### **DELIBERATION**

Après en avoir délibéré, les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 05 JUIL. 2021

Le Maire,  
Pour le Maire et par délégation,  
L'Adjoint à la Vie universitaire et étudiante,  
Réseaux international des villes Michelin,  
Affaires européennes et Relations internationales

  
Jérôme AUSLENDER

